

L'option facultative...

- > En classe de 2de
- > 3 heures / semaine.

... la Spécialité

- > À partir de la classe de 1^{ère}. En spécialité, la Musique fait partie intégrante de l'emploi du temps de l'élève à la différence de l'option qui se fait en plus.
- > Pour la voie générale,
- > 4 heures /semaine en première, 6 heures /semaine en terminale,
- > Épreuve de Spécialité au Baccalauréat (coefficient 16).

Un élève musicien a droit à une dérogation pour intégrer le Lycée Ambroise Paré.

Les projets menés permettent la prise en compte de différents niveaux de pratique, aucun niveau d'excellence n'est requis.



Lycée Ambroise Paré
17 rue du Lycée
BP 71 309
53013 Laval Cedex

> Accueil : 02.43.59.17.59
> BVS : 02.43.59.17.54

ce.0530010y@ac-nantes.fr

- > Pour tout renseignement, merci de prendre rendez-vous avec M Monceaux, professeur d'éducation musicale, en contactant l'accueil ou le BVS.

Lycée Ambroise Paré

Laval

> MUSIQUE

Cet enseignement est conçu pour accueillir tous les élèves qui le souhaitent

Les nouveautés de la Réforme du lycée

Pour quoi faire ?

- > En choisissant la spécialité, il est possible d'exploiter pleinement l'expérience acquise en école de Musique ou au Conservatoire et de se préparer sereinement au baccalauréat.
- > Cet enseignement permet de développer des **compétences transférables** au-delà de la Musique et des Arts et ainsi concourir à la **poursuite d'étude** et à une **bonne insertion professionnelle**.
- > Le choix de la **Spécialité Musique** peut s'affirmer comme un **choix indispensable pour la construction d'un projet professionnel** tourné vers les **métiers du Son et de l'Acoustique**. Ce choix peut également trouver sa pertinence dans la construction d'un projet professionnel tourné vers les métiers de l'Enseignement du 1^{er} degré.
- > Pour jouer, chanter, écouter,
- > Pour s'inscrire dans des projets musicaux et culturels,
- > Pour acquérir une culture musicale large et établir des liens avec les autres domaines artistiques,
- > Pour compléter sa formation générale par une formation artistique,
- > Pour compléter une pratique musicale individuelle,
- > Pour assister et participer à des concerts,
- > Pour rencontrer des musiciens professionnels et des professionnels du spectacle,
- > Pour valoriser cet investissement en choisissant la Spécialité Musique au Baccalauréat.

L'Atelier Musique

- > Accueille l'ensemble des musiciens,
- > 1 heure /semaine
- > Projet musical et collaboration professionnelle et réalisation d'

